

Programme de travaux 1998 - Bâtiments du secteur culturel - Adoption du programme et demandes de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : En accord avec les différents responsables des services et des commissions, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 1998 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes et à la conservation du patrimoine.

Les travaux, qui vous sont présentés par délégation et par nature d'interventions, sont susceptibles de bénéficier de la participation financière du Département du Doubs.

Ce programme a reçu un avis favorable de la Commission Patrimoine lors de sa réunion du 19 février 1998.

1 - Travaux dans bâtiments culturels

Crédit 90.22.2313.00509.33000 1 145 000 F

Report 1997 290 000 F

Aménagement salle Battant :

- travaux service Bâtiment 350 000 F

- travaux électricité et ventilation 300 000 F

Ecole des Beaux-Arts - étanchéité façades bibliothèque
(1^{ère} tranche) 185 000 F

Espace Planoise - réfection hall d'entrée 600 000 F

Total **1 435 000 F**

Crédit 90.22.2313.00509.30900 230 000 F

Travaux de mise en conformité électricité

Remplacement éclairages de secours 30 000 F

Kursaal : installation alarme incendie 150 000 F

Remplacement alarmes incendie 10 000 F

Conformité postes de transformation, ascenseurs et monte-harges 40 000 F

Total **230 000 F**

Total travaux dans bâtiments culturels **1 665 000 F**

2 - Bibliothèques - Travaux de bâtiment

Crédit 90.233.2313.00509.33000 125 000 F

Médiathèque P. Bayle secteur jeunesse - remplacement revêtement sol	10 000 F
Discothèque P. Bayle - réfection dallages - sol - plafond etc.	80 000 F
Bibliothèque Municipale - remplacement revêtement sol - salle de lecture	<u>35 000 F</u>
Total	125 000 F

Crédit 90.233.2313.00509.30900 50 000 F

Travaux de mise en conformité électricité

Remplacement éclairages de secours et alarmes incendie	10 000 F
Conformité postes de transformation, ascenseurs et monte-charges	<u>40 000 F</u>
Total	<u>50 000 F</u>

Total travaux dans bibliothèques 175 000 F

Total général domaine culturel **1 840 000 F**

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer l'(ou les) appel(s) d'offres et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux y compris travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget,
- solliciter l'aide financière du Département (pour certains de ces travaux), la Ville s'engageant à assurer la part restant à sa charge aux budgets des années 1998 et suivants,
- inscrire et reprendre au budget supplémentaire de l'exercice courant, le montant des participations financières à réception des décisions attributives de subventions, en recettes aux chapitres 90.22.1323.00509 (33000 et 30900) et 90.233.1323.00509 (33000 et 30900) et en dépenses aux chapitres 90.22.2313.00509 (33000 et 30900) et au 90.233.2313.00509 (33000 et 30900),
- solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la notification des décisions attributives de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.